

Championnat des Régions cyclisme sur route

Suite à la difficulté de certaines régions à tenir des Finales régionales en bonne et due forme, la Fédération québécoise des sports cyclistes (FQSC) proposera pour la saison 2011 une formule facilitant la rencontre des exigences du programme des Jeux du Québec au niveau de la tenue de Finales régionales des Jeux du Québec l'année précédant la Finale provinciale. La formule consiste en la tenue d'un Championnat des Régions, une Finale centralisée en cyclisme sur route. Cette formule permettra aux 19 régions du Québec de se mesurer les unes aux autres lors des années impaires, alors qu'il n'y a pas de Finale provinciale des Jeux. Cette façon de procéder, approuvée par SPORTQUÉBEC, pourra servir d'épreuve officielle et permettra ainsi aux régions présentes de ne pas avoir à organiser d'épreuve régionale en 2011. Le Championnat des Régions sera inséré au sein de la Coupe du Québec de Shawinigan les 18 & 19 juin prochains, et servira ainsi par la même occasion d'événement test, considérant que la Finale des Jeux du Québec en 2012 aura lieu à Shawinigan.

Les épreuves présentes

La course sur route

Peut se dérouler d'un point à un autre ou se dérouler sur un circuit routier, de longueur variable.

Le contre-la-montre individuel

Chaque cycliste prend le départ à intervalle régulier (généralement 1 minute) et doit couvrir le plus rapidement possible la distance préétablie.

Le critérium

Se déroule sur un circuit routier, complètement fermé à la circulation, mesurant entre 1 et 3 km au tour. Les coureurs doivent parcourir le nombre de tours pour couvrir la distance/durée prévue au programme.

8.8 RÈGLEMENTS SPÉCIFIQUES AU CRITÉRIUM

8.8.1 Principes généraux :

- Les coureurs doublés ont le droit de s'accrocher dans le peloton et de suivre la course. Ils ne peuvent toutefois, en aucun cas influencer le déroulement de la course, soit de participer au sprint final, d'être aux devants du peloton ou d'aider un coureur du même club.
- Lors de critères où le circuit est très court, exigü ou comporte des risques, les coureurs seront immédiatement retirés lorsqu'ils sont doublés.
- Si une échappée prend un tour sur le peloton principal, à moins d'un règlement spécifique contraire, tous les coureurs terminent dans le même tour.

8.8.2 Gestion des coureurs doublés lors d'un critérium

Pour les pee-wee, tous les coureurs doublés par le peloton restent dans la course.

- La distance de course de cette catégorie ne dépasse pas 6 km (entre 3 et 6 tours) et le nombre de doublés n'est pas très grand.
- Il est rare que les coureurs doublés réussissent à tenir dans le peloton et ce, à cause du grand écart d'âge et de force.
- Les coureurs doublés termineront dans le même tour que le gagnant et leur temps sera calculé en fonction de leur vitesse moyenne et leur nombre de tours doublés.

Pour les minimes et cadets, tous les coureurs doublés par le peloton restent dans la course, mais doivent se retirer du peloton lors du sprint final.

- Dans ces deux catégories, où le rythme du peloton peut varier en raison de la longueur de la course, les coureurs doublés parviennent souvent à s'accrocher lorsqu'ils sont doublés. Toutefois, comme les coureurs doublés sont parfois plus fatigués ou tout simplement moins expérimentés, le sprint final devient périlleux.
- Au son de la cloche du dernier tour, les coureurs doublés par le peloton seront dans l'obligation de se laisser distancer du peloton et ne pourront disputer le sprint final. Ils seront ensuite classés selon leur nombre de tours doublés.
- Les coureurs qui ne respecteront pas les consignes décrites précédemment seront disqualifiés.

Les jeux d'habiletés

Il s'agit d'un parcours à obstacles que les athlètes doivent franchir dans le minimum de temps possible. Chaque faute entraîne une pénalité en temps. Cette épreuve s'adresse aux coureurs des catégories bibitte, pee-wee et minime.

Le classement par région

Chacune des régions présentes accumulera des points selon le classement de ses athlètes. La pondération sera établie selon le même principe que lors de la Finale provinciale des Jeux du Québec, soit en fonction du nombre d'athlètes, de la façon suivante :

| Rang | Points alloués (20 participants) | Rang | Points alloués (30 participants) |
|------|-------------------------------------|------|-------------------------------------|
| 1 | 20 | 1 | 30 |
| 2 | 19 | 2 | 29 |
| 3 | 18 | 3 | 28 |
| 4 | 17 | 4 | 27 |
| 5 | 16 | 5 | 26 |
| 6 | 15 | 6 | 25 |
| 7 | 14 | 7 | 24 |
| 8 | 13 | 8 | 23 |
| 9 | 12 | 9 | 22 |
| 10 | 11 | 10 | 21 |
| ... | ... | ... | ... |
| 16 | 5 | 26 | 5 |
| 17 | 4 | 27 | 4 |
| 18 | 3 | 28 | 3 |
| 19 | 2 | 29 | 2 |
| 20 | 1 | 30 | 1 |

Toutes les épreuves auront la même valeur au niveau du classement par points. Le pointage d'une région sera établi en considérant les résultats des deux premiers garçons et des deux premières filles, dans chacune des catégories et dans chacune des épreuves. Cependant, en cas d'égalité, c'est le classement final du **contre-la-montre** qui tranchera pour les catégories Minime et Cadet. Dans le cas des Pee-Wee, ce sera les résultats des **jeux d'habiletés** qui permettront de trancher. Suite aux différentes épreuves, une bannière de **Champion** sera remise à la région qui aura cumulé le plus grand nombre de points pendant la cérémonie de remise des médailles. Les athlètes de la région gagnante seront invités sur le podium.

Remise des médailles régionales

Les URLS, qui sont habituellement responsables des médailles lors des Finales Régionales, seront responsable de la distribution des médailles au sein de leur région respective suite au Championnat des Régions. Il n'y aura **aucune remise de médailles possible sur place** à l'exception de celles des épreuves de la Coupe du Québec.

Impossibilité de participer au Championnat des Régions

Cette initiative est mise en place dans le but de faciliter l'accès de certaines régions aux Jeux du Québec. Cependant, pour les régions qui ne pourraient envoyer de représentants au Championnat des Régions ou encore qui désireraient tenir leur propre événement de qualifications pourront le faire sans dérogation. Le protocole de sanction s'appliquera de la même façon qu'à l'habitude. Il faudra toutefois communiquer les dates et endroits de la tenue de la finale régionale par courriel à la directrice technique au plus tard le 1^{er} juin 2011.

Pour informations supplémentaires contactez :

Josée Robitaille, Directrice technique Route et Piste
514.252.3071 #3410
jrobitaille@fqsc.net